

COMMUNE DE COURTHEZON

DECISION N° 2024/050

Portant : Acquisition d'un véhicule électrique destiné à la Police Municipale

NOUS, Maire de la Commune de Courthézon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,

Vu la délibération du Conseil Municipal N°2020030 du 23 Mai 2020 portant délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire,

Vu l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique,

Vu le décret n°2018-1075 du 5 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique,

Vu la procédure de mise en concurrence simplifiée portant acquisition d'un véhicule électrique pour la Police Municipale,

Considérant la nécessité d'acquérir un nouveau véhicule pour le mettre à disposition de la Police Municipale,

Considérant le budget de la commune,

Considérant que l'offre de la société ORANGE SERVICE AUTOMOBILES RENAULT ORANGE – Groupe GGP située 956 boulevard de Lattre de Tassigny, 84100 ORANGE s'avère être techniquement la plus avantageuse,

DECIDE

Article 1 : D'accepter la proposition de la société ORANGE SERVICE AUTOMOBILES RENAULT ORANGE – Groupe GGP située 956 boulevard de Lattre de Tassigny 84100 ORANGE.

Article 2 : Le montant de l'acquisition du modèle SCENIC E-TECH 100% ELECTRIQUE est établi à 37.865,38 € HT soit 45.435,71 € et se décompose comme suit :

- Acquisition : 37.851,62 € HT soit 45.421,95 € TTC (TVA 20%)
- Administratif : 13,76 €

Article 3 : De signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Article 4 : Les dépenses afférentes sont inscrites au budget 2024.

Article 5 : La présente décision sera transmise au Représentant de l'État dans le département, affichée au public et insérée dans le registre des décisions de la commune. Elle pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

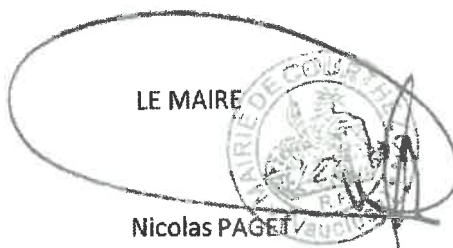
Fait à COURTHEZON, le 25 septembre 2024

Date de publication, certifiée
exécutoire le : 26/09/2024



LE MAIRE

Nicolas PAGET



REÇU EN PREFECTURE

le 26/09/2024

Application e-gide E-logique.com

99_AU-084-2184 00398-2024 0925-D_2024 05 0-R